

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

Avis public est donné que le conseil municipal de la Ville de Donnacona a adopté, conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2026 lors de la séance du 24 novembre 2025.

Pour l'année 2026, le conseil municipal tiendra ses séances ordinaires à 19 h à la salle du conseil située au 138 avenue Pleau aux dates suivantes :

Janvier		Juillet	
Lundi	12 janvier	Lundi	13 juillet
Lundi	26 janvier		
Février		Août	
Lundi	9 février	Lundi	10 août
Lundi	23 février	Lundi	24 août
Mars		Septembre	
Lundi	9 mars	Lundi	14 septembre
Lundi	23 mars	Lundi	28 septembre
Avril		Octobre	
Lundi	13 avril	Mardi	13 octobre
Lundi	27 avril	Lundi	26 octobre
Mai		Novembre	
Lundi	11 mai	Lundi	9 novembre
Lundi	25 mai	Lundi	23 novembre
Juin		Décembre	
Lundi	8 juin	Lundi	7 décembre
Lundi	22 juin		

Donné à Donnacona le 1^{er} décembre 2025.

Le directeur général adjoint et greffier,



Pierre-Luc Gignac, avocat